

VISION MISSION
STRATEGIE OBJECTIFS

Présentation structurelle et
institutionnelle

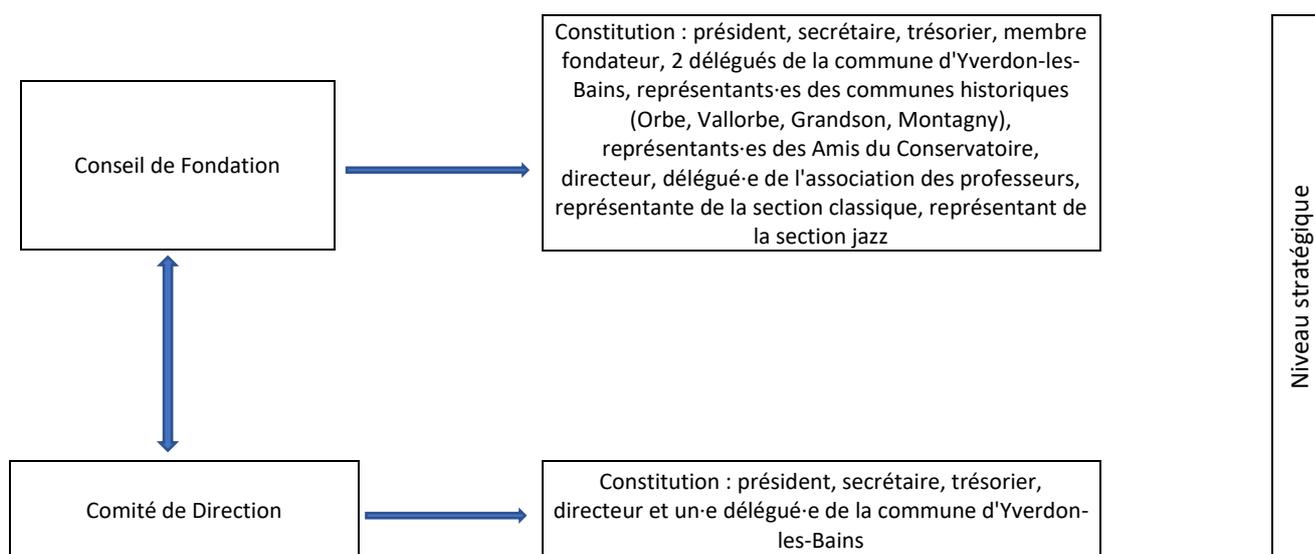
Orientation pédagogique, musicale et
artistique

Le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois (CMNV), est une Fondation de droit privé dont la structure institutionnelle est constituée de plusieurs entités. Ce diagramme des fonctions permet à quiconque de mieux percevoir et comprendre le fonctionnement de cette institution musicale. Il visualise aussi bien les opérations stratégiques, opérationnelles, pédagogiques, musicales et artistiques.

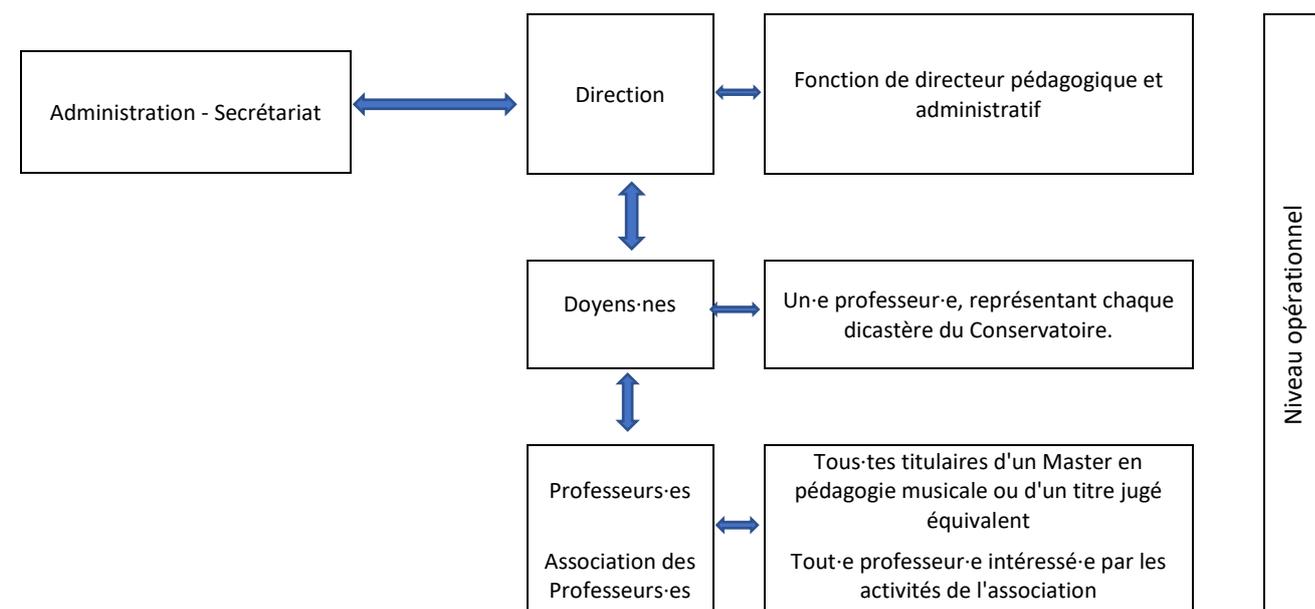
Niveau stratégique

Un Conseil de Fondation (CoFo) constitué de 16 personnes ou plus

Un Comité de Direction (CoDir) constitué de 5 personnes



Niveau opérationnel



Niveau stratégique

Conseil de Fondatin (CF)

- Jean-Pierre Prahin, président
- Georges Berney, trésorier
- Magali Grisier Michoud, secrétaire
- Anne-Louise Gillièron, Conseillère communale, représentante de la commune d'Yverdon-les-Bains
- Raphaël Kummer, représentant de la commune d'Yverdon-les-Bains
- Christine Leuenberger, Municipale, représentante de la commune de Vallorbe
- Erica Müller Sjöqvist, Municipale, représentante de la commune de Montagny
- Didier Zbinden, représentant de la commune de Grandson
- Jean-Marc Bezençon, Municipal, représentant de la commune d'Orbe
- Jean-Daniel Richardet, représentant des Amis du Conservatoire
- Denis Lang, représentant des Amis du Conservatoire
- Yves Comte, représentant des Amis du Conservatoire
- Eric Urfer, membre fondateur
- Jacques Hurni, directeur
- Francine Acolas, représentante de la section classique du CMNV
- Clément Strahm, représentant de la section jazz-musique actuelle du CMNV
- Simone Unger, représentante de l'Association des professeurs du CMNV (APCMNV)

Vision, lignes directrices – Objectifs annuels – Statuts – Directives – Budget – Comptes annuels – Nomination du Comité de Direction (CoDir) – Nomination de la Direction du Conservatoire – Nomination de l'Organe de révision - Organigramme

Comité de direction (CoDir)

- Jean-Pierre Prahin, président
- Georges Berney, trésorier
- Magali Grisier Michoud, secrétaire
- Raphaël Kummer, chef du service de la culture, représentant de la commune d'Yverdon-les-Bains
- Jacques Hurni, directeur

Vision, lignes directrices – Objectifs annuels – Règlements – Directives – Budget – Comptes annuels – Ecolages Nomination nouveau-ille professeur-e – Engagement personnel administratif - Bâtiment – Contacts avec les autorités - Programme annuel

Niveau opérationnel

Direction et Secrétariat (administration et comptabilité) (Dir et Sac)

- Jacques Hurni jacques.hurni@cmnv.ch
- Anouck Bernardi anouck.bernardi@cmnv.ch

Direction, fonctionnement, gestion et organisation du Conservatoire – Vision et lignes directrices - Gestion administrative et financière – Gestion et développement du corps professoral – Gestion des élèves – Gestion courante du Conservatoire – Analyse des processus – Amélioration continue – Assemblée du corps professoral Gestion du bâtiment – Collaboration avec le Service de la culture – Contacts avec les autorités - Informations aux parents – Manifestations musicales, artistiques et institutionnelles - Rayonnement local et régional – Renforcement de la communauté – Communication – Gestion du bâtiment

Entités intra-CMNV

Doyens-nes (D)

- Francine Acolas (représentante au CF), classes de chant francine.acolas@cmnv.ch
- Nathalie Nançoz, jardin des chansons et initiation musicale nathalie.nancoz@cmnv.ch

- Annick Richard, classes de percussion et batterie annick.richard@cmnv.ch
- Clément Strahm (représentant au CF), section jazz clement.strahm@cmnv.ch
- Blaise Ulrich, classes de cordes blaise.ulrich@cmnv.ch
- Daniel Eisler, classes de piano daniel.eisler@cmnv.ch
- Tania Mazzucchelli, classes des vents tania.mazzucchelli@cmnv.ch
- Personne actuellement, classes de solfège (filière classique et jazz-musique actuelle)

Secondar le directeur dans la conduite pédagogique du Conservatoire - Mise en valeur des décanats et du CMNV - Être à l'écoute des professeurs et des élèves - Participation aux diverses activités du CMNV - Elaborer un rapport d'activités sur l'année scolaire écoulée - Veiller au bon fonctionnement de son décanat - Convoquer et diriger les séances d'informations de son décanat – S'assurer de l'application du programme pédagogique et suivre son évolution - Collaborer aux examens et y assister avec voix consultative - Conseiller et soutenir les professeurs dans l'exercice de leurs activités - Participation à la commission de sélection (mise au concours) des professeurs - Elaborer, et/ou participer à l'élaboration de projets pédagogiques et artistiques proposés à la Direction

Association des professeurs (APCMNV) apcmnv@gmail.com

- Guillaume Bouillon, président guillaume.bouillon@cmnv.ch
- Simone Unger (représentante au CF), secrétaire simone.unger@cmnv.ch
- Florence Renaut, trésorière florence.renaut@cmnv.ch
- Nathalie Nançoz, membre adjointe natahalie.nancoz@cmnv.ch
- Clément Strahm, membre adjoint clement.strahm@cmnv.ch

Favoriser le rapprochement et la concertation des professeurs - Être un organe de dialogue et de propositions avec la Direction, le Comité de Direction et le Conseil de Fondation - Défendre les intérêts communs et particuliers de ses membres - Améliorer les conditions matérielles et sociales de ses membres - Traiter et harmoniser collectivement des questions pédagogiques – Vision et mission pédagogique

Commissions internes (CI)

- Numérique – Audiovisuel (Clément Strahm, référent)
Raoul Baumann, André Hahne, membres
- Portes ouvertes – Audition générale section classique, jazz-musique actuelle (Daniel Eisler, référent)
Guillaume Bouillon, membre
- Filière intensive (Francine Acolas, référente)
- Formation continue (Nathalie Nançoz, Blaise Ulrich, référent·e)
Simone Unger, Raoul Baumann, membres
- Utilisation du matériel, occupation des studios (Claude Meynent, référent)

Encourager la participation du corps enseignant dans le développement de projets artistiques, musicaux voire une initiative d'ordre opérationnel - Transmission d'informations bidirectionnelle - Développement, et enrichissement de l'institution - Amélioration de la communication interne et externe. Informer l'entier du corps professoral - Permettre une meilleure visibilité du Conservatoire - Amélioration continue et développement de la communication interne entre toutes les strates de l'institution – Vision institutionnelle

Commission de sélection – Mise au concours (CS)

- Direction
- Doyen·ne de classe
- Représentant·e du comité de l'APCMNV
- Professeur·e titulaire (pour la leçon probatoire)

Participation à toute la procédure de sélection – Choix des dossiers – Choix des invitations – Entretiens de collaboration – Leçon probatoire – Choix final et désignation du nouveau ou de la nouvelle professeure

Plateforme institutionnelle (PI)

- DAC (participation flexible) Doyens·nes – APCMNV – CoDir

Plateforme d'échanges constituée de trois entités représentatives du Conservatoire. La périodicité des rencontres est flexible. La durée est de 120 minutes. Chaque entité dispose de trente minutes pour présenter ses thématiques librement choisies. Les trente minutes restantes sont consacrées à un échange « collectif » - Amélioration continue – Vision institutionnelle - Mission

Groupe de réflexion (GR)

- Doyens·nes (+/- 2 personnes) – APCMNV (+/- 2 personnes) – Non affiliés·es (+/- 2 personnes)

La communication au sein du Conservatoire – Besoins des professeurs - Groupe de travail et de réflexion constructive sur les moyens de communication au sein de l'institution – Communication, outil d'information à l'interne même de l'institution, au sein du corps professoral, du décanat et de l'APCMNV et entre la direction et toutes les entités mentionnées - Communication professeur-élève et professeur-parents - Synthèse et transmission à la direction pour un suivi – Amélioration continue

Le CMNV - Vie artistique, musicale et pédagogique

Filières CMNV

- Classique
- Jazz et Musique actuelle
- Intensive (en projet) – Enseignement transversal
- Aquanota (en projet) – Enseignement individuel et collectif (tutorat et numérique)

Activités musicales, pédagogiques et artistiques

- Auditions de classes
- Concerts saisonniers
- Concerts/filière de fin d'année
- Concerts des professeurs
- Concerts des Cygnes
- Festival
- Journées de formation continue
- L'Ecole aux Cygnes (présentation scolaire)
- Les Cygnes à l'Ecole (présentation scolaire et ateliers)
- Musique pour les Aînés (animation musicale en EMS)
- Les Samedis du CMNV (musique de chambre)
- Les Archets en Folie (ensemble instrumental, activité par projet)
- Chœurs du CMNV (Petit Chœur – Chœur Ados)
- Ateliers (Instrumental et vocal – Filière classique, Jazz et Musique actuelle)
- Master class
- Ouverture sur l'extérieur – Participation aux manifestations de la ville
- Collaboration avec les acteurs culturels locaux et régionaux
- La Fête de la musique



La vision du CMNV : « Des portes qui se veulent ouvertes »

Sa mission : « Permettre aux élèves d'avoir un enseignement musical de base de qualité sur l'ensemble du territoire du canton » (LEM, Article 1)

Ouverture pour et sur les élèves

- Le Conservatoire privilégie une relation de confiance avec chaque élève.
- Le Conservatoire, une passion : La musique et son enseignement pour toutes et tous
- L'ouverture à l'expression artistique permettant la découverte de soi.
- Ouverture sur des genres et des styles si différents et si proches à la fois.
- Donner sens à l'ouverture en privilégiant l'ouverture sur autrui.
- Pouvoir pratiquer un instrument avec enthousiasme et, parfois, avec abnégation.
- Privilégier l'envie de partage et de découvrir l'inconnu.
- Croire en soi, ne jamais baisser les bras car rien ne s'acquiert facilement.
- Que l'ouverture permette les belles rencontres.

Ouvertures pour les parents

- Le Conservatoire privilégie une relation de confiance avec tout parent.
- Le Conservatoire accueille chaque parent spontanément et avec équité.
- Chaque parent a le droit d'inscrire son ou ses enfants. Une seule condition, prendre connaissance et respecter le Règlement de l'école ainsi que le Règlement du Coursus d'études.
- Chaque parent, domicilié à Yverdon-les-Bains, peut faire une demande de subventionnement des études musicales.
- Chaque parent a la possibilité de participer aux différentes activités du Conservatoire.
- Chaque parent peut obtenir un entretien avec la direction selon le besoin ou les circonstances.
- Chaque parent peut faire une demande d'aide personnalisée (Bourses d'études).
- Privilégier le dialogue et écouter avant de décider
- Une inscription ne requiert aucun prérequis.

Ouverture pour le corps professoral

- Le Conservatoire privilégie une relation de confiance avec chaque professeur-e
- Le/la professeur-e développe la notion d'appartenance
- La mission du Conservatoire n'est pas individuelle mais collective. Elle se nourrit des compétences pédagogiques, des qualités artistiques et du talent de chacune et chacun.
- Quel que soit l'instrument ou le cours enseigné, chacune et chacun peut exprimer ses idées
- La liberté des professeurs-es quant au choix des méthodes est prise en compte et exploitée de manière créative.
- La responsabilité personnelle et l'autonomie des élèves dans leurs études sont encouragées.
- La formation continue est encouragée afin qu'elle soit représentative des attentes du corps professoral
- L'indépendance de chacune et chacun est source d'enrichissement collectif.
- L'écoute, quelle qu'elle soit, fait partie des échanges.

Ouverture pour l'administration

- Le Conservatoire privilégie une relation de confiance avec tout le personnel administratif
- Les outils de travail se veulent en adéquation avec les spécificités du milieu et de sa gestion.
- L'amélioration des conditions de travail se veut récurrente.
- L'échange et l'écoute permettent une vision commune.
- L'accueil pour quiconque (interne ou externe) est professionnel tout en sachant faire preuve d'adaptabilité.
- La formation continue au sein de l'administration est prise en compte.
- Le « home office » selon les circonstances ou les besoins peut se pratiquer.

- La collaboration avec la direction est une évidence.
- L'esprit d'initiative est vivement encouragé par la direction. Toute proposition a droit à de l'écoute.
- La collaboration avec le corps professoral vise l'efficacité, la simplicité et la convivialité.
- Le secrétariat fait pleinement partie du Conservatoire.

L'ouverture du Conservatoire c'est

- Privilégier la confiance à tous les étages.
- Une passion : La musique et son enseignement pour toutes et tous
- Rendre responsable tout un chacun tout en sachant faire preuve de « protection ».
- Savoir entendre et écouter.
- Essayer, car c'est déjà réussir.
- Encourager le collectif plutôt que l'individualisme
- Chaque entité institutionnelle s'exprime, collabore et développe un esprit d'appartenance.
- Défendre une ouverture propre à la vision, la mission et le rayonnement de l'institution.
- Un niveau stratégique et un niveau opérationnel qui ont un objectif commun, **l'ouverture.**





Quelle stratégie pour quel objectif ?

Perdre l'essence même d'une institution, définie par sa vision et sa mission, en optant pour une stratégie peu cohérente avec ces fondements n'apporterait que des objectifs visant la performance à tout prix. La mission d'une école de musique et plus particulièrement du Conservatoire de Musique du Nord Vaudois est définie par une vision d'ouverture tout en fixant des objectifs pédagogiques et artistiques. Ces derniers ne doivent, par contre, nullement opter pour un seul chemin mais une multitude permettant à tout élève (enfant, adolescent ou adulte) de trouver sa place et de l'affirmer tout au long de son parcours.

Le conservatoire de Musique du Nord Vaudois est une institution de formation

Elle est dédiée à l'apprentissage. Les enseignants, les élèves et les parents sont associés à cette tâche. Plus globalement, il en va de même des commissions et des autorités, qui créent le cadre extérieur permettant à l'école de remplir sa mission. La référence à l'article 1 de la LEM (Loi sur les Ecoles de Musique) se doit d'être présente. Il n'est pas une fin en soi mais un moyen d'ouverture et de persuasion auprès du monde extérieur.

L'apprentissage poursuit des objectifs

L'enseignement de la musique est axé sur des objectifs d'apprentissage adaptés individuellement. Formuler ces objectifs, les concrétiser dans le dialogue, les exiger, et surtout faire en sorte qu'ils puissent être atteints sont des défis qui concernent tous les acteurs. L'échange enseignant - parents se doit d'être privilégié sans que cette approche devienne intrusive dans la relation enseignant - élève.

Les objectifs sont toujours liés à des attentes

Contrairement à l'école publique, l'école de musique a l'avantage de pouvoir adapter les objectifs en fonction des individus. Il existe néanmoins des formes d'échelonnement, des voies de progression dans l'acquisition des compétences musicales.

Proposer et assurer, par des professeurs reconnus, une formation musicale instrumentale, vocale et théorique de qualité aux enfants, adolescents et adultes, jusqu'au niveau du certificat de fin d'études non-professionnelles FEM - AVCEM et du certificat supérieur non-professionnel, en conformité avec la loi cantonale sur les écoles de musique (LEM).

Visibilité des progrès

Pour rendre visible les progrès et mettre l'accent sur les prochaines étapes importantes, des supports de présentation et de communication modernes sont nécessaires. L'école de musique doit faire face à un contexte social en perpétuelle mutation. Cependant, la pédagogie et la didactique musicale actuelle nous offrent de nombreux supports qui facilitent ces tâches. L'information et la transmission vers l'extérieur de l'institution se doit de viser une collaboration utile à tous les acteurs. Qu'ils soient du milieu artistique, culturel ou autre.

La qualité de l'environnement

Un environnement propice à l'apprentissage est une aide précieuse. Cela signifie en l'occurrence une école qui a un visage, dont les locaux sont accueillants et fonctionnels et qui véhicule une culture sociale et musicale stimulante. Une maison familiale où la musique occupe une place importante. Et un enseignement qui renforce et qui encourage.

Qualité des structures

Des structures claires aident les élèves à s'orienter. Les décisions concernant les méthodes et les supports didactiques utilisés doivent être bien réfléchis, puis être intégrés dans l'apprentissage au quotidien. La référence à un plan d'études se doit de rester une aide et un fil rouge et non une fin en soi. L'harmonisation est à privilégier par rapport à l'uniformisation.

Le travail individuel

L'un des défis majeurs est le travail individuel. La mise à disposition d'outils efficaces, ainsi qu'une communication régulière et pertinente par l'enseignant aident l'élève à intérioriser des formes et des comportements importants. La persuasion intelligente d'un travail régulier doit être vue comme une collaboration. Bienveillance et exigence doivent faire partie de cette collaboration.